



RÉGION ACADÉMIQUE  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Ajaccio, le 14 octobre 2019

La Rectrice de la région académique de Corse,  
Rectrice de l'académie de Corse,  
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
de Corse du sud et de Haute Corse

Mesdames et Messieurs les IEN-premier degré de  
Corse du sud et de Haute Corse

S/c de Madame et Monsieur les IA-DASEN de  
Corse du sud et de Haute Corse

Rectorat  
Pôle pédagogique

Affaire suivie par :  
Guillaume COPPIN  
Chargé de mission  
d'inspection physique-  
chimie  
CARDIE-CAST

Téléphone :  
06 73 32 25 23

Mél :  
guillaume.coppin@ac-  
corse.fr

Adresse de  
l'établissement : Rectorat  
de Corse  
Boulevard Pascal Rossini  
BP 808 - 20192 AJACCIO

**Objet : Appel à candidatures d'engagement dans la labellisation E3D « Ecole ou Etablissement en Démarche de Développement Durable » - Niveau 1**

Réf : -note de service n° 2013-111 du 24-7-2013  
-circulaire n° 2019-121 du 27-8-2019

La nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable - EDD 2030 réaffirme la place centrale de la labellisation « E3D » (Ecole ou Etablissement en Démarche globale de Développement Durable) qui comporte trois niveaux : engagement de la démarche, approfondissement et déploiement.

Pour la troisième année consécutive, l'académie de Corse met en place cette procédure de labellisation E3D au niveau 1 (engagement de la démarche) des écoles et des établissements secondaires publics et privés sous contrat. Certains établissements disposent peut-être déjà d'une autre labellisation (agenda 21 ou EcoScola par exemple) : ceci constitue un élément favorisant la labellisation E3D, seul label reconnu par l'Education nationale.

Les établissements souhaitant s'engager dans cette démarche sont priés de faire connaître leurs actions liées au développement durable auprès du Correspondant Académique pour les Sciences et Technologies, en renseignant le document joint en annexe. Chaque projet, pour être recevable, devra remplir des critères précis :

- Associer environnement, société, économie et culture.
- Etre inscrit dans une démarche transversale (associant au moins deux disciplines et au moins deux classes).
- Etre piloté par un groupe incluant les différents types d'acteurs de la communauté scolaire.
- Associer des partenaires extérieurs à l'établissement.

Il est proposé aux structures scolaires concernées, si elles le souhaitent, de retourner l'appel à candidatures avant le **15 novembre 2019**, délai de rigueur, à l'adresse suivante : guillaume.coppin@ac-corse.fr

La Rectrice,

Julie BENETTI

## ANNEXE



Dossier d'appel à candidatures  
d'engagement dans la  
labellisation E3D – Niveau 1

Nom de l'établissement :

Adresse :

Téléphone/ Fax :

Adresse électronique :

### **1-Le pilotage de la démarche**

Coordonnateur du projet : (Nom et fonction)

Liste des membres : (Noms et fonctions)

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

### **2-Les élèves et les personnels**

Nombre d'élèves impliqués dans la démarche éducative globale :

Nombre de classes concernées :

Niveaux concernés :

Pour les établissements du second degré, identification des disciplines impliquées dans la démarche éducative globale :

Nombre d'enseignants impliqués dans la démarche :

Personnels non enseignants impliqués dans la démarche (fonctions) :

### **3-La démarche et les actions projetées**

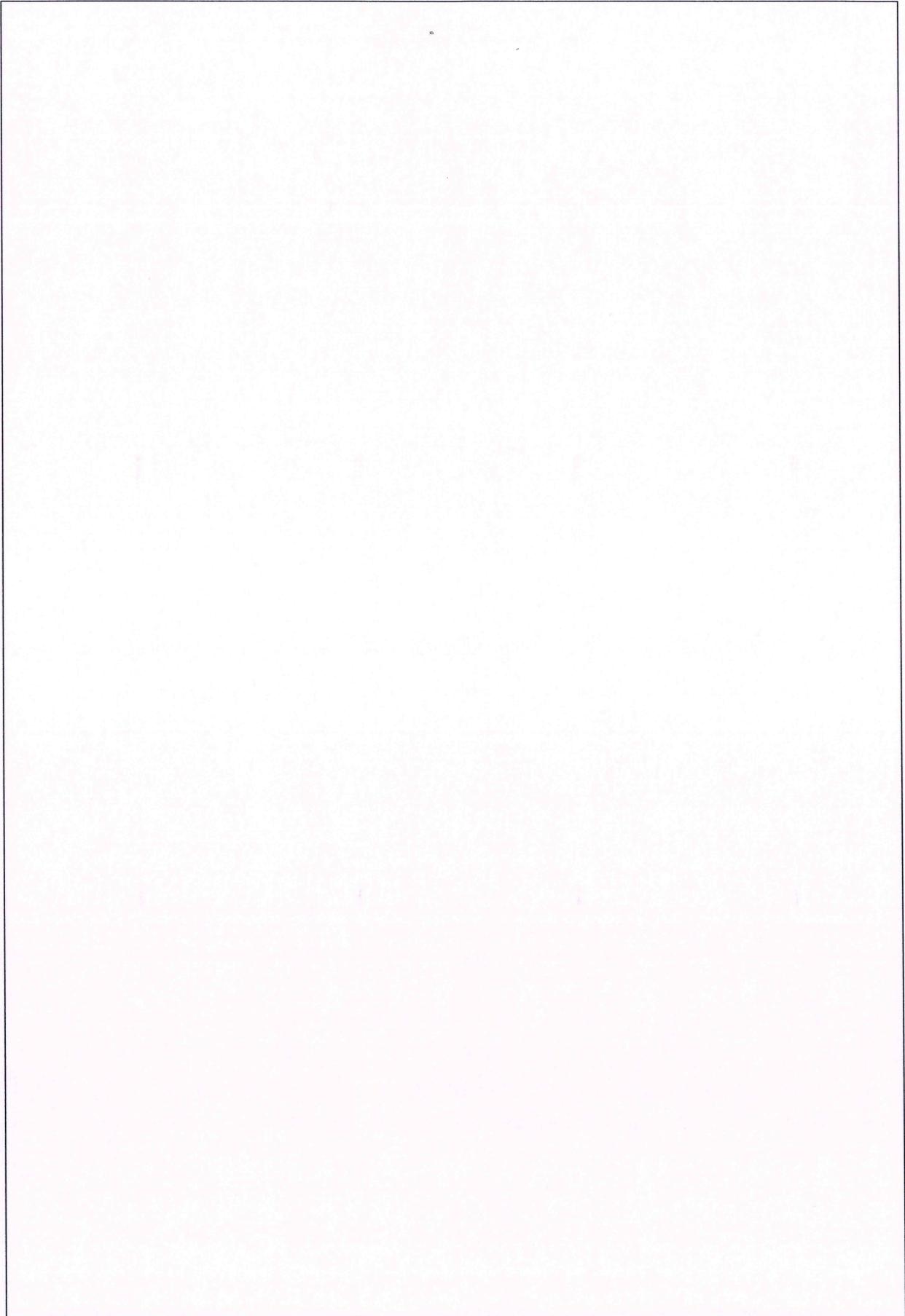
A partir d'un diagnostic établissant des besoins, présentez les actions mises en place.

Précisez pour chacune d'elles leurs thématiques choisies dans la liste ci-dessous :

- Transition énergétique, climat
- Hygiène, santé, alimentation, restauration, agriculture
- Gestion des déchets
- Biodiversité
- Risques majeurs
- Mobilité, transports
- Gestion des consommables
- Citoyenneté
- Organisation des espaces intérieurs ou extérieurs
- Autres (préciser)

Enfin, précisez en quoi celles-ci influent sur le fonctionnement de l'EPLE ou de l'école dans leur ensemble.

Les modalités de mise en œuvre de cette démarche doivent prévoir une ouverture sur le contexte social, économique et environnemental de l'établissement ou de l'école.



#### **4-Les partenariats**

Indiquez les partenaires vous permettant de développer vos actions EDD (joindre éventuellement les conventions) :

Cachet de l'école ou de l'établissement et signature de l'inspecteur de circonscription ou du chef d'établissement :